

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Est**

*Service patrimoine et entretien
cellule ouvrage d'art*

Lyon, le 30/09/2026

Affaire suivie par : Geoffrey BERNARD
geoffrey.bernard@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 04 69 16 62 60 / **Port. :** 06 64 86 32 01
Courriel : coa.spe.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Consultation pour la location d'une plateforme élévatrice mobile de personnel de catégorie 3B sans chauffeur pour l'inspection du tunnel du Siaix sur la RN90 sur les communes d'Aime-la-Plagne et Saint-Marcel (Savoie-73).

PJ : Plan de situation

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est lance une consultation auprès d'entreprises spécialisées afin de trouver la meilleure offre concernant la location d'une plateforme élévatrice mobile de personnel de catégorie 3B sans chauffeur pour l'inspection :

**du tunnel du Siaix sur la RN90
Communes d'Aime-la-Plagne et de Saint-Marcel (73)
RN90 - PR 55+965 à 57+584**

A — Caractéristiques demandées au véhicule

Les caractéristiques du véhicule doivent correspondre aux critères suivants :

- La nacelle doit pouvoir recevoir deux personnes (charge minimale 200 kg)
- Apte à supporter une vitesse de vent de 12,5 m/s (travail en extérieur)
- Hauteur minimale de 9 m
- Déport minimal de 6,30 m
- Apte à supporter un dévers de 3°
- Autonomie minimale de 8 h, prête à être utilisée en totalité dès la livraison. Un modèle possédant un moteur thermique est à privilégier. Le véhicule ne pourra pas être rendu avec le plein. Le coût du carburant doit être inclus dans le devis.

B — Dates de la prestation

Les dates de cette prestation sont les suivantes :

Semaine 45 : du jeudi 5 novembre 2026 à 20 h 30 au vendredi 6 novembre 2026 à 04 h 30

Le matériel sera livré sur place, à la tête Sud (côté Moûtiers) du tunnel entre 15 h 00 et 20 h 30 le jeudi 5 novembre.

Les rendez-vous de début et de fin de location seront à confirmer avec M. François PAILLETTE du CETU (voir coordonnées ci-dessous) qui est en charge de l'inspection.

C — Choix de l'entreprise

L'entreprise devra fournir un devis répondant aux besoins cités ci-dessus.

L'entreprise retenue sera jugée au mieux disant, il sera tenu compte :

- des dernières prestations et de leur bon déroulement ;
- du matériel adapté à la visite de l'ouvrage ;
- du coût de la prestation sous réserve de prix anormalement bas.

Les prix proposés seront fermes et définitifs.

D — Modalités de paiement

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

E — Délai de réponse

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre offre avant le **jeudi 8 octobre 2026 à 17h00**, mentionnant la date prévisionnelle de location, accompagnée des caractéristiques géométriques de la nacelle, à l'adresse mail : ***coa.spe.dirce@developpement-durable.gouv.fr***.

Vous pourrez prendre contact avec M. François PAILLETTE du CETU, responsables de l'intervention, pour tout renseignement concernant les contraintes techniques.

Ses coordonnées sont indiquées ci-dessous :

Tel : 06 04 52 52 54

Mail : francois.paillette@developpement-durable.gouv.fr